

sonne peut vivre à meilleur compte dans des endroits comme l'Île-du-Prince-Édouard ou les Maritimes en général qu'à Toronto, à Montréal ou à Vancouver.

On pourrait presque dire que c'est le mythe Judy LaMarsh. Peut-être n'est-il pas juste de mentionner M^{lle} LaMarsh, puisqu'elle n'est plus député. Je me rappelle une occasion mémorable où, prenant la parole en Ontario, elle a dit que le pensionné de la vieillesse pouvait vivre à bien meilleur marché dans l'Île-du-Prince-Édouard que dans l'Ontario. J'espère qu'elle écoute, ainsi que d'autres qui croient encore à ce mythe. J'ai en ma possession des chiffres indiquant que dans un des domaines les plus vitaux de la consommation, celui de l'alimentation, les coûts n'y sont pas moindres.

Une voix: Et les loyers?

M. MacDonald: Le député mentionne les loyers. Nous aurons, j'espère, l'occasion d'en discuter une autre fois. C'est une question importante et connexe. Il y a aussi celle des transports et du chauffage. Mais ce soir, j'aimerais m'arrêter au coût des aliments. J'ai reçu des chiffres détaillés de Statistique Canada. Il importe, à mon avis, de les verser au harsard. En janvier 1969, on a établi un critère à partir du dollar d'achat à Charlottetown, à Saint-Jean et à Halifax, c'est-à-dire, ce que ce dollar pouvait procurer. Au cours de l'année 1969, le coût des aliments avait accusé une hausse comparable dans ces trois provinces Maritimes. En décembre 1969, leur coût était passé à 103.8 à Charlottetown, à 104 à Saint-Jean et à 104.8 à Halifax.

Jusqu'à la fin de 1970, il a augmenté très légèrement, à Charlottetown, pour passer à 104.4. A Saint-Jean, il a baissé à 100.1, et à Halifax, à 99.6. J'en viens maintenant à la partie inquiétante. En 1971, il y a eu à Charlottetown une augmentation rapide des coûts de l'alimentation, qui sont passés de 105.8 en janvier à 111.3 en décembre. A Saint-Jean, ils sont passés de 100.6 à 106.4, et à Halifax, de 99.8 à 103.8. On voit le taux inquiétant d'augmentation constaté à Charlottetown au cours de l'année 1971. S'il y a eu une augmentation semblable dans les autres centres des provinces Maritimes, elle n'a, de toute évidence, pas été aussi importante. En 1972, les coûts se sont élevés en flèche, de 111.7 en janvier à 113.5 en février et à 113.9 en mars, soit presque 114. A Saint-Jean, le chiffre est passé de 106.3 en janvier à 108.2 en mars, et à Halifax, de 104.8 en janvier à 105.4 en mars. Il faut prendre très au sérieux cette augmentation rapide des coûts. Je crois que, du point de vue statistique, les gens se rendent compte à quel point l'alimentation leur revient beaucoup plus cher.

Les solutions ne sont pas simples, mais elles sont du moins claires. Les transports sont de toute évidence le problème fondamental. Le problème des transports en direction et en provenance de l'île est une question qu'ont évitée les gouvernements successifs depuis la Confédération. En conséquence, presque toutes les denrées vendues sur l'île et qui proviennent du continent coûtent davantage. Par contre, presque toutes les denrées alimentaires de base que nous vendons à l'extérieur de l'île doivent être vendues à des prix plus faibles, pour compenser la différence dans les coûts de transport. Pendant combien de temps les habitants de l'île continueront-ils à être dans un

marché de vendeurs lorsqu'ils achètent ce dont ils ont besoin, et dans un marché d'acheteurs lorsqu'ils leur faut vendre leurs produits?

M. l'Orateur suppléant (M. Boulanger): A l'ordre. Je regrette, mais le temps de parole du député est écoulé.

M. Judd Buchanan (secrétaire parlementaire du ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, comme le député l'a signalé, Statistique Canada a examiné la situation à l'Île-du-Prince-Édouard et a constaté que l'écart des prix des denrées entre Charlottetown et Halifax est très prononcé depuis 1969. Il est évident que la situation est anormale.

Comme le député l'a laissé entendre, il se peut qu'une partie de ce problème soit attribuable aux frais de transport et ces frais supplémentaires sont certes un élément du prix des denrées. Toutefois, l'élément le plus important est peut-être l'importance de la concurrence au détail dans les diverses régions. Les grands magasins à succursales doivent énormément compter sur le volume des affaires dans les grands centres urbains et la concurrence y est ordinairement très vive.

Par ailleurs, l'attitude des commerçants dans les petits centres est souvent plus détendue. Cela ne veut pas dire qu'ils se livrent à une conspiration, mais simplement qu'ils ne sont pas forcés par le marché à soutenir une concurrence aussi énergique que dans les grands centres. C'est apparemment en partie le problème qui se pose à Charlottetown. Ladite guerre des prix qui a débuté en 1970 ne s'est pas étendue, semble-t-il, à Charlottetown ni, soyons francs, à de nombreuses autres régions au Canada.

Les prix des denrées, comme le député l'a mentionné, sont les plus évidents parmi ceux qui sont payés par le consommateur et ont la plus forte répercussion sur l'attitude publique à l'égard de l'inflation. On obtiendrait probablement un aperçu plus juste de la situation, si on pouvait tenir compte des prix d'une gamme beaucoup plus étendue de biens et services. Même si nous n'avons pas de renseignements précis à ce sujet, il est probable que certains inconvénients que subissent les régions éloignées quant au prix des denrées sont compensés par le coût plus faible du logement et des services.

Nous devrions probablement nous intéresser davantage au niveau de vie général dans les diverses régions. Nous devrions nous efforcer, semble-t-il, d'uniformiser davantage les niveaux de vie et d'accepter les écarts entre les prix, à la condition que des groupes analogues de gens dans diverses régions jouissent à peu près des mêmes niveaux de vie.

LES AFFAIRES INDIENNES—LE DÉPÔT DU RAPPORT STANBURY-FIELDS

M. Frank Howard (Skeena): Monsieur l'Orateur, il y a environ cinq ans, le gouvernement fédéral a confié à deux professeurs de l'Université de la Colombie-Britannique, MM. Stanbury et Fields, le soin de mener une enquête aussi approfondie que possible sur les répercussions de la fiscalité sur les Indiens de cette province. Pour autant que je sache, le gouvernement a financé entièrement cette étude; il s'agissait d'une étude et d'une enquête effectuées pour son compte.